

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Le journal *Les Nouvelles Dermatologiques* (Nouv. Dermatol.[®]), créé en 1982, édité par Wolters Kluwer France, a pour objectif de :

- contribuer à la formation médicale initiale et continue des dermatologues francophones par le biais d'articles originaux, de synthèses pédagogiques, de cas cliniques, de rubriques pratiques, d'auto-évaluations, d'analyses de la littérature internationale ;
- promouvoir la production scientifique des dermatologues hospitaliers et libéraux ou de leurs associations appartenant notamment à la Fédération Française de Formation Continue et d'Évaluation en Dermatologie-Vénérologie (FFCEDV) ;
- informer des avancées thérapeutiques de l'industrie pharmaceutique et cosmétique ;
- rapporter les grands événements de FMC et congrès de la Francophonie ;
- favoriser les échanges entre les diverses spécialités et les dermatologues de toutes les nationalités.

Conditions générales de publication

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les manuscrits des articles originaux ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure identique ni être en cours de publication dans une autre revue. Le premier auteur doit certifier sur le formulaire qui lui est adressé dès l'accusé de réception de son article, le respect des normes d'éthiques internationales de la déclaration d'Helsinki, l'originalité de l'article ainsi que l'accord des co-auteurs, l'existence ou l'absence de conflit d'intérêt et le transfert du droit de copie à l'éditeur notamment pour l'iconographie (copyright).

Soumission des manuscrits

Les textes doivent être adressés en fichier Microsoft Word en format .doc ou .docx par courrier électronique à l'adresse suivante : nouvelles.dermatologiques@wanadoo.fr. Les photos ou dessins sont scannés et joints après compression en format jpeg avec une définition suffisante > 300 dpi.

Les articles sont soumis par le Rédacteur en chef et/ou les Rédacteurs adjoints à un ou deux experts dans le respect de l'anonymat selon une grille pré-établie. Les commentaires et les éventuelles propositions de modifications (en suivi de corrections sur Word dans la mesure du possible) seront transmis également anonymement et de façon informatique à l'auteur correspondant (ou par courrier lors d'absence d'adresse e-mail). Le comité de rédaction décide : l'acceptation sans nouvelle soumission aux lecteurs (avec éventuellement des corrections mineures réalisées par la Rédaction, soumises pour accord lors du « bon à tirer »), l'acceptation sous réserve de modifications de forme et/ou de fond, avec soumission à nouveau au comité de lecture de la nouvelle version (le retour de la 2^e version ne doit pas excéder 8 semaines ; une 3^e version peut être demandée dans certains cas) ou bien le rejet (une aide à la publication future peut être proposée : bibliographie, méthodologie...).

Après acceptation définitive, la Rédaction se réserve le droit de modifier la forme ou de supprimer de l'iconographie sous réserve d'accord de l'auteur après envoi par courrier électronique de la version définitive PDF pour bon à tirer. L'auteur peut faire l'objet de sollicitation, l'article n'étant alors soumis qu'au Rédacteur en chef et/ou à un Rédacteur adjoint et, selon les cas, à un lecteur choisi pour son expertise.

Présentation des textes

Les articles sont adressés en langue française (dans certains cas, le comité de Rédaction pourra accepter des travaux dans une autre langue notamment anglaise ; la rédaction se réserve alors la possibilité de traduire in extenso l'article ou de proposer un résumé très détaillé en langue française). Les textes doivent être soumis en police de caractère Arial ou Times New Roman, en corps 12, en double interligne, 25 lignes par page, avec une marge droite et gauche de 2,5 cm (avec numérotation simple des pages sans en-tête ni pied de page, sans insertion automatique). Les tableaux sont intégrés au texte avec leurs légendes et sont appelés dans le texte (Tab. 1). Les histogrammes, schémas, diagrammes, dessins, arbres décisionnels figurent à part et sont appelés par le terme de figure (Fig. 1). Toute l'infographie doit être accompagnée des données chiffrées sur des fichiers à part, permettant la reconstitution des histogrammes et des graphiques. Les photos sont jointes sur des fichiers séparés,

numérotés ; l'appel des photos (Fig 2) doit figurer dans le texte, leurs légendes sont groupées à la fin de l'article. L'origine des figures (photo, dessins...) doit être précisée ; la reproduction de documents déjà publiés doit être accompagnée de l'autorisation de l'éditeur ou de l'auteur possesseur du copyright. La première page du manuscrit, quelle que soit la rubrique proposée, doit comporter un titre ciblant bien le sujet, relativement concis, les noms des divers auteurs suivis des prénoms usuels en toutes lettres, la dénomination et l'adresse complète de l'institution dans laquelle le travail a été effectué, les titres hospitalo-universitaires et adresses de chaque auteur, l'adresse complète avec numéro de téléphone, de télécopie et surtout le mail où doit être envoyée la correspondance.

Les articles originaux ne doivent pas dépasser 12 pages (références non comprises) ; ils nécessitent une introduction précisant clairement le but de l'étude, un chapitre matériel et méthodes suivi des résultats, une discussion, une conclusion. Les communications incluant des faits cliniques ou épidémiologiques, des notes de thérapeutique ou de technique chirurgicale ne doivent pas dépasser 6 pages (références non comprises mais limitées à 15). Les revues générales peuvent être sollicitées par la Rédaction ; le manuscrit ne doit pas dépasser 16 pages ; les références peuvent être exhaustives. Les lettres et correspondances à la Rédaction sont encouragées ; la longueur du manuscrit est limitée à 2 pages, le nombre de références à 5. Les abréviations sont explicitées lors de leur première apparition dans le texte et leur nombre doit être réduit au minimum. Les symboles et unités scientifiques doivent être conformes aux normes internationales. Les composés chimiques et pharmaceutiques doivent être désignés par leur nom générique (dénomination commune internationale DCI) avec la première lettre en minuscule, suivi éventuellement du nom commercial entre parenthèses (première lettre en majuscule, accompagné du ©). Pour chaque photo, déduire environ 500 signes (en word).

Résumés/QCM

Tous les articles, hormis les lettres à la rédaction, doivent être accompagnés de résumés suivis de 2 à 4 mots-clés, en français et en anglais (reprenant le titre). D'une longueur maximale de 800 signes chacun, ils ne doivent comporter ni abréviation, ni référence. Pour les articles originaux, ils doivent être structurés et préciser les objectifs, la méthodologie, les résultats et les conclusions.

De plus, pour les mises au point, une courte liste des points forts à retenir est souhaitée et figurera dans un encadré nommé « l'essentiel ». Par ailleurs, 3 QCM (questions à choix multiples) sont demandées.

Références

Suivant les recommandations de l'*International committee of medical journal editors* (www.icmje.org) et les normes de Vancouver, les références seront numérotées selon l'ordre de leur appel dans le texte. Elles doivent indiquer les noms suivis des initiales des prénoms (sans points intercalés) des 6 premiers auteurs ; au-delà abrégé par « et al. ». Les abréviations des titres de journaux doivent être celles indiquées dans l'*Index medicus*, *PubMed Journals Database* ou les autres grandes banques de données scientifiques. Il est préférable de faire du copier-coller (éventuellement par le biais de logiciel de bibliographie) afin d'éviter les inexactitudes. Seuls les articles déjà publiés ou qui sont sous presse peuvent être mentionnés. Les références de résumés de congrès, de présentations orales ou de thèses sont à éviter. Les articles doivent être cités idéalement dans leur langue de publication avec dans l'ordre les auteurs, le titre de l'article, le nom de la revue, l'année de parution, le volume, la pagination. Il est fondamental de citer les références francophones lorsqu'elles existent et sont de qualité pour contribuer à l'indexation et donc à la survie de ces revues dans lesquelles vous souhaitez publier...

- Exemple pour une revue :

Brightman L, Weiss E, Chapas AM, Karen J, Hale E, Bernstein L, et al. Improvement in arm and post-partum abdominal and flank sub-cutaneous fat deposits and skin laxity using a bipolar radiofrequency, infrared, vacuum and mechanical massage device. *Lasers Surg Med* 2009 ; 41 : 791-8.

- Exemple pour un livre :

Lorette G, Lacour JP. *Dermatologie pédiatrique* ; Doin éd., 2007. 224 p.

- Exemple pour une source électronique :

Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals : writing and editing for biomedical publication ; [homepage on the internet]. Philadelphia, PA : International Committee of Medical Journal Editors. [updated October 2007] Available from: <http://www.icmje.org/>.